



licenciement en étant en accident du travail

Par **choukkad**, le **20/03/2010** à **09:24**

Bonjour, depuis 4 ans je suis dans une entreprise de 5500 salariés. J'ai subis depuis 2008 des souffrances au travail par ma hierarchie. J'ai alerté sans succès mon directeur, plusieurs arrêts pour dépression nerveuse qui a dégradé mon état de santé. Mes collègues (4) ont témoigné de la situation et du malaise dans le service, nous avons alerté l'inspecteur du travail, le médecin du travail, les syndicats rien n'a fait changer la situation. Malgré un droit d'alerte fait, une enquête en novembre 2009 du CHSCT restera sans suite l'inspecteur du travail est informé mais aucun retour des procès verbaux ne lui a été transmis, le comble la 2ème réunion du CHSCT la personne qui aurait pris en charge de prendre en note le procès verbal a été licencié pour incompétence donc pas de rapport CHSCT. Nous avons eu 2 licenciements, puis 2 autres. En reprenant mon travail après plusieurs mois d'arrêt maladie, j'ai eu un accident du travail en début d'après-midi, j'ai été transporté par les pompiers arrêt de travail mais l'entreprise m'a mis en mise à pied conservatoire le soir même. Refus de leur part de me transmettre les documents pour mon accident. Entretien de licenciement fait avec un représentant du CHSCT. J'ai reçu mon licenciement en étant toujours en accident du travail. Le représentant ne m'a toujours pas transmis son contre rendu de l'entretien, et il me semble plutôt embarrassé pour me remettre les documents. Dans cette entreprise nous avons eu une salariée qui s'est défenestrée, une autre internée en psychiatrie on est venue la chercher sur son lieu de travail à la suite d'une crise. Une autre toujours en dépression et rien n'est fait. Aidez-moi car je vis le calvaire, je n'ai plus de travail. L'argumentation de 4 pages de mon licenciement m'ont mis dans un état de colère, car il m'accuse d'avoir fait pression sur le CHSCT, d'avoir harcelé mon hiérarchie, je ne comprends plus vers qui ce tourner. Je vous remercie de votre aide et de vos conseils.